

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RETOURNAC
DCM 2023-02-010**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 13 février 2023, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

Nombre de
conseillers

En exercice : 23

Présents : 18

Excusés

représentés : 5

Votants : 23

Présents : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Alain LUTZ, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Raoul GANIVET, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Patrice WAUTHIER, Maëlle JOLY, Pierre ASTOR, Antoine MALEYSSON, Corinne TARGHETTA,

Absents excusés représentés : Monsieur Daniel DILITTA a donné pouvoir à Madame Patricia GOUDARD, Monsieur Jean-Yves AUBERT a donné pouvoir à Monsieur Pierre ASTOR, Madame Christelle BLANCHER a donné pouvoir à Monsieur Alain LUTZ, Madame Cindy ISSARTEL a donné pouvoir à Monsieur Thierry BENEVENT, Monsieur Sébastien VINCENT a donné pouvoir à Madame Anne-Sylvie MIRMAND

Désignation du secrétaire de séance : Madame Maëlle JOLY

Objet : Tarification des locations de La Filature « Salle Bourgogne »

Madame Anne-Sylvie MIRMAND, adjointe, rappelle au conseil municipal que par délibération en date du 15 décembre 2022 les tarifs des locations de la salle bourgogne ont été adoptés. Pour des raisons de lisibilité des tarifs, il conviendrait d'arrondir à l'euro supérieur les tarifs suivants :

- Location de la salle bourgogne aux personnes extérieures à Retournac : 586 € au lieu de 585.75 €
- Location de la salle bourgogne aux habitants de Retournac
 - Location « salle et cuisine » y compris le forfait nettoyage : 533 € au lieu de 532.50 €
 - Location « salle et cuisine » sans le forfait nettoyage : 373 € au lieu de 372.75 €

Vu l'avis favorable de la commission « administration-finances-travaux » du 20/02/2023

Où cet exposé et après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **FIXE** les tarifs des salles à compter du 1^{er} janvier 2023 de la manière suivante :

La Filature « Salle Bourgogne » - Habitants de la Commune	
Location Salle + Cuisine avec le forfait nettoyage	533 €
Location Salle + Cuisine sans le forfait nettoyage	373 €
La Filature « Salle Bourgogne » - Personnes extérieures à la Commune	
Location Salle + Cuisine avec le forfait nettoyage	800 €
Location Salle + Cuisine sans le forfait nettoyage	586 €
Location pour une réunion	320 €

- **Charge** le régisseur de l'espace « La Filature » de leur application

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessous.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Patricia GOUDARD

